

# De quoi la médecine est-elle malade?

## L'invité

**Guillaume von der Weid**  
Philosophe



Alors que la médecine n'a jamais aussi bien soigné, elle n'a jamais été aussi attaquée. La récente plainte d'homéopathes contre des médecins ayant eu l'impudence de rappeler leur inefficacité notoire le montre à nouveau: le triomphe le plus indiscutable n'est en rien une garantie de légitimité sociale. Qu'il s'agisse de la méfiance envers les vaccins, des dénonciations de l'industrie pharmaceutique ou encore de la mise en question des médecins et du développement de l'automédication, la médecine a perdu son prestige, son autorité et presque son âme. Bref, la médecine est malade, mais de quoi? Cette suspicion provient de la conjugaison de trois grands phénomènes: le paradoxe de Tocqueville, la contre-productivité de la technique et les attermoissements politiques. Il existe tout d'abord un paradoxe très général, à la fois psychique et social, qui consiste à s'indigner davantage de problèmes à mesure qu'ils s'amenuisent. Tocqueville a ainsi remarqué que plus une inégalité diminuait, plus elle était insupportable - parce qu'on la voyait alors sur fond d'égalité idéale. La médecine subit le même travers: plus elle soigne des maux réputés inguérissables, mieux elle répare des destructions réputées irréversibles, plus elle s'approche du miracle d'une guérison inespérée, plus les maladies qui lui échappent, les effets secondaires des médicaments qu'elle utilise, les erreurs que ses praticiens commettent paraissent scandaleux. Un deuxième phénomène s'ajoute à cette hypersensibilité: la contre-productivité, selon laquelle, à partir d'un certain seuil de développement, la technique produit le contraire de ce pour

quoi on l'a conçue. Ivan Illitch montre ainsi que, de même que trop d'école rend idiot (à force de passivité), que trop de voitures rend immobile (à force d'embouteillages), trop de médecine rend malade (à force de maladies nosocomiales, de résistance aux antibiotiques, de modes de vie délétères, de consommation effrénée de médicaments, etc.). Or ces maladies ou ces morts causées par la médecine - effets secondaires, accidents vaccinaux, erreurs médicales - sont inévitables dans des systèmes de santé qui, par définition, prennent en charge des millions de patients. S'il fallait condamner une technique pour ses ratés, nous aurions dû déjà renoncer à l'aviation, la voiture, le nucléaire. Statistiquement négligeables, ces effets iatrogènes ne le sont pas pour les individus eux-mêmes, surtout lorsqu'ils sont amplifiés par les réseaux sociaux, confortant ainsi l'hypersensibilité aux limites de la médecine. Or ces deux phénomènes emboîtés sont aggravés par une absence d'engagement politique clair. Parce que les enjeux de santé touchent à l'intimité de l'individu, à la justice sociale, au sens ultime de la vie, les prises de position y sont particulièrement risquées. Il n'y a que des coups à prendre. Les autorités publiques restent donc en retrait. Le professeur de pharmacologie Bernard Bégaud accuse même leur «silence assourdissant». Aussi un certain nombre de débats restent-ils en souffrance, comme on le voit avec la question de l'utilisation des données de santé, le rééquilibrage médecine de ville/hôpital, le prix de médicaments et, plus généralement, la disproportion entre besoins infinis de santé et ressources limitées des budgets. En l'absence du remède politique, la médecine ne peut se défendre contre la tension d'exigences exorbitantes, la fébrilité de sa contre-productivité technique et surtout la méfiance endémique propagée par notre environnement insalubre de post-vérité.

# Mau trac

## L'invité

**Kevin Guille**  
Avocat chez  
sigma leg  
www.sig

Alors que  
justice en  
devrait pe  
traitement  
électroniq  
jeune entr  
Joshua Bro  
son applic  
smartphon  
nouvelles  
première  
permet de  
chacun po  
25 000 do  
permet de  
sur les rés  
poursuivre  
n'auraiet  
sécurisé v  
personnel  
Joshua  
surnomme  
d'internet  
coup d'ess  
DoNotPay  
2015 et pe  
création d  
gratuitem  
parking au  
Royaume-  
régulière  
nouvelles  
possibilités  
class action  
Comme  
l'applicati  
d'un chatb  
de questio  
base des r  
l'orienter  
juridiquen  
juridique s  
des 15 caté  
l'applicati  
de voiture  
d'objets pe  
demande  
établit les  
à savoir l'é  
annexes e  
qui pourra

Oui  
66%

vis



UN PENNÉ QUI HENRI  
D'INTERDIRE UN  
NE PAS FRANQU  
UNE SÉRIEUSEMENT  
L'ÉPREUVE ?

